

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° II-791

présenté par

M. Jumel, Mme Buffet, Mme Faucillon, Mme Bello, M. Brotherson, M. Bruneel, M. Chassaigne,  
M. Dharréville, M. Dufrègne, Mme Kéclard-Mondésir, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu,  
M. Fabien Roussel, M. Serville et M. Wulfranc

-----

**AVANT L'ARTICLE 38****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement:

(en euros)

Programmes	+	-
- Enseignement scolaire public du premier degré	435 000	
- Enseignement scolaire public du second degré		
- Vie de l'élève		
- Enseignement privé du premier et du second degrés		435 000
- Soutien de la politique de l'éducation nationale		
- Enseignement technique agricole		
Totaux	435 000	435 000
Solde		0

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à abonder l'action 3 "Besoins éducatifs particuliers" du programme 140 "Enseignement scolaire public du premier degré" en ponctionnant l'action 03 "Enseignement en collège" du programme 139 " Enseignement privé du premier et du second degrés" dans le but d'atteindre un objectif de 100 élèves en situation de handicap suivis pour chaque enseignant-référent, comme le préconise la proposition n°8 du rapport de la commission d'enquête sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République.